



ODDO BHF

*Informations en matière de durabilité relatives aux mandats de gestion
Article 10 SFDR*

1^{ER} OCTOBRE 2023



1. RESUME

- 1.1 L'article 10 (1) du règlement SFDR requiert que les acteurs des marchés financiers publient et tiennent à jour sur leur site internet des informations pour chaque produit financier dans un souci de transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables. 1.1. Ces informations sur les caractéristiques et les méthodes ESG concernent tous les mandats gérés selon toutes les orientations de gestion non spécifiques, classés article 8 SFDR (produits faisant la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales) : profils offensifs, équilibrés, réactifs, rendement diversifié, PEA selon les types de gestion mixte ou OPCVM multigestion.
- 1.2 Les produits financiers dits « article 8 SFDR » sont des produits faisant la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales pas d'objectif environnemental ou social. Dans ce produit financier, les risques liés à la durabilité sont intégrés dans le processus d'investissement ; en outre, les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont également pris en compte. Ceci est mis en œuvre par la stratégie d'investissement, qui est fondée sur l'application de certains critères d'exclusion au niveau des instruments et sur la garantie de l'atteinte d'objectifs au niveau du portefeuille. Les caractéristiques environnementales et sociales du produit financier ainsi que les indicateurs de durabilité pertinents sont contrôlés tout au long du cycle de vie du produit financier. Afin d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier, la gestion sous mandat de ODDO BHF SCA utilise des données provenant d'un seul fournisseur de données externe reconnu, MSCI ESG Research, spécialisé dans l'analyse de durabilité. Bien qu'il n'y ait pas de doutes fondamentaux sur la qualité des données fournies, l'utilisation prédominante d'un seul fournisseur de données conduit à diverses restrictions. La diligence raisonnable concernant les actifs sous-jacents du produit financier est principalement effectuée par les gérants de portefeuille grâce à l'analyse financière et ESG. La gestion sous mandat de ODDO BHF SCA n'exerce aucun droit d'actionnaire. Elle s'efforce de dialoguer avec les sociétés dans lesquelles les mandats investissent. Aucun indice n'est utilisé comme référence pour déterminer si toutes les caractéristiques environnementales et sociales promues sont atteintes.

2. PAS D'OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Néanmoins, ce produit financier contient un minimum de 4% d'investissements durables tels que définis par l'article 2(17) du Règlement (UE) 2019/2088.

Les indicateurs des Principales Incidences Négatives pris en compte sur les facteurs de durabilité sont les suivants (tableaux 1, 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288):

- Intensité de GES¹ des sociétés bénéficiaires des investissements [Indicateur 3].
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles [Indicateur 4].
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) [indicateur 14].
- Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité [Indicateur 7].

Les investissements durables réalisés sont conformes aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, à savoir, (i) promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme, (ii) veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme, (iii) respecter la liberté d'association et

¹ Gaz à effet de serre

reconnaître le droit de négociation collective, (iv) contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, (v) contribuer à l'abolition effective du travail des enfants, (vi) contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession, (vii) appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement, (viii) prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement, (ix) favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement, (x) agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Toutefois, en raison de la qualité insuffisante des données, il n'est pas possible d'indiquer si les investissements réalisés sont conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris aux principes et aux droits fixés par les huit conventions fondamentales citées dans la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et par la Charte internationale des droits de l'homme.

3. CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES DU PRODUIT FINANCIER

Ce produit financier promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) comme défini dans l'article 8 du règlement "SFDR" | Ce produit financier peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectifs environnementaux tel que prescrits à l'article 9 du règlement sur la Taxonomie. En outre, les principales incidences négatives sur des facteurs de durabilité spécifiques sont également prises en compte. Cette approche est décrite plus en détail au point 4 ci-dessous.

4. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Notre approche ESG repose essentiellement sur l'application de certains critères d'exclusion au niveau des titres vifs, des OPCVMs et ETFs et sur la garantie de l'atteinte d'objectifs au niveau du portefeuille. Cette approche repose essentiellement sur les piliers suivants :

- L'application de critères d'exclusion au niveau des titres vifs :
 - o Exclusions sectorielles : exclusion des sociétés ayant un chiffre d'affaires significatif dans le domaine des armes, des jeux de hasard, de la pornographie, du tabac et du charbon.
 - Armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) [indicateur 14] : à partir de 0 % du chiffre d'affaires
 - Armes conventionnelles, civiles et nucléaires : à partir de 5 % du chiffre d'affaires
 - Jeux de hasard : à partir de 5 % du chiffre d'affaires
 - Pornographie : à partir de 5 % du chiffre d'affaires
 - Tabac : à partir de 5 % du chiffre d'affaires
 - Charbon thermique (extraction) : à partir de 5 % du chiffre d'affaires
 - Charbon thermique (production d'énergie) : à partir de 25 % du chiffre d'affaires
 - o Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies : exclusion des sociétés qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies.



- Atteintes à la biodiversité : exclusion des sociétés qui déclarent opérer dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité et qui ont été impliquées dans des controverses ayant entraîné des impacts négatifs graves ou très graves sur l'environnement.
- Exclusions par les notations ESG : exclusion des sociétés ayant des notations ESG, selon la méthodologie MSCI ESG Research, en-deça de "BB".
- L'application de critères d'exclusion au niveau des investissements indirects (OPCVM et ETFs) :
 - Exclusions sectorielles : les mêmes secteurs que pour les titres vifs sont exclus. Ainsi les fonds présentant des investissements avec une activité dans les armes controversées sont exclus. De plus, les fonds avec plus de 10% investis dans des sociétés avec des activités dans les armes conventionnelles, civiles et nucléaires*, les jeux de hasard *, la pornographie *, le tabac * et le charbon thermique (extraction)** , sont exclus. Les seuils de chiffres d'affaires pris en compte pour définir si une ligne du fonds est affectée aux secteurs en question sont de *5% et **10%.
 - Non-respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies : au niveau de l'instrument, un maximum de 5 % des positions au total peut enfreindre le Pacte mondial des Nations unies.
 - Atteintes à la biodiversité : exclusion des fonds qui détiennent plus de 5% dans des sociétés qui déclarent opérer dans ou à proximité de zones sensibles en termes de biodiversité et qui ont été impliquées dans des controverses ayant entraîné des impacts négatifs graves ou très graves sur l'environnement.
 - Exclusions par les notations ESG : exclusion des fonds ayant des notations ESG, selon la méthodologie MSCI ESG Research, en-deça de "BB".
- La réalisation de certains objectifs au niveau de l'ensemble du portefeuille :
 - Un objectif est d'obtenir une note de durabilité supérieure ou égale à la moyenne de "A" selon MSCI ESG Research au niveau de l'ensemble du portefeuille.
 - Une notation de durabilité doit être disponible pour au moins 90 % des positions du portefeuille.
 - Un objectif est que le portefeuille ait une empreinte carbone inférieure à celle du marché global, représenté par l'indice MSCI All Country World.
 - Le portefeuille doit également avoir au minimum 4% d'investissements durables au sens de l'article 2(17) du SFDR.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés, y compris en ce qui concerne les structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales, est essentiellement réalisée à travers les critères d'exclusion de notation ESG et de "non-respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies".

5. PROPORTION D'INVESTISSEMENTS

Conformément à la stratégie d'investissement décrite à la section 4., les investissements dans le cadre de la gestion sous mandat de ODDO BHF SCA sont effectués exclusivement dans des actifs qui répondent aux critères sus mentionnés.

Les pourcentages minimaux d'investissements durables, d'investissements écologiquement durables et d'investissements devant être utilisés pour satisfaire aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier, qui s'appliquent à ce produit financier, sont indiqués dans le graphique ci-dessous.

Le manque de données mises à disposition par les entreprises ne nous permet pas, pour le moment, de communiquer sur l'alignement à la taxonomie des investissements. En raison de l'absence de données à ce stade, nous ne sommes pas non plus en mesure de déterminer la part des investissements consacrée aux activités transitoires et habilitantes.

À l'heure actuelle, il n'est pas possible d'évaluer dans quelle mesure les positions liées aux États contribuent à des activités économiques durables sur le plan environnemental, au regard du manque de données pertinentes.

6. CONTRÔLE DES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES

Les caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier ainsi que les indicateurs de durabilité conformément à la section 2 sont contrôlés tout au long du cycle de vie du produit financier. À des fins de contrôle, un processus standardisé a été mis en place, dans le cadre duquel les gérants de portefeuille veillent attentivement au respect des critères grâce à une base de données interne reposant sur les données de MSCI Research. Les critères sont également suivis et relayés de façon mensuelle afin de pouvoir agir en cas de manquement. Un contrôle de second niveau est effectué par le département du contrôle interne de façon trimestrielle afin de s'assurer de l'adéquation des données par instrument et au niveau du produit financier.

7. METHODES APPLICABLES AUX CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES

Le respect des caractéristiques sociales et environnementales promues avec le produit financier est basé sur les critères d'exclusion et les objectifs au niveau du portefeuille comme définis dans le processus d'investissement (voir section 4). De plus, les indicateurs décrits à la section 2 sont également pris en compte. Pour intégrer ces informations, ODDO BHF SCA utilise le fournisseur de données MSCI Research.

8. SOURCES ET TRAITEMENT DES DONNEES

Afin d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier, la gestion sous mandat de ODDO BHF SCA utilise surtout des données provenant d'un fournisseur de données externe reconnu, spécialisé dans l'analyse de durabilité. Il s'agit de MSCI ESG Research. De plus, d'autres sources de données (telles que Bloomberg, des publications d'associations, de courtiers, d'entreprises, ou des articles de presse) peuvent être utilisées en complément.

Les données sont présentes dans les logiciels internes et l'agrégation des données se fait dans des fichiers Excel et d'autres documents internes.

Les données utilisées pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales peuvent être basées à la fois sur des données déclarées et estimées (MSCI Business Involvement Screening research), ou



seulement estimées (pour les scores MSCI ESG et les controverses MSCI ESG). La proportion exacte de données estimées ne peut être quantifiée à l'heure actuelle.

9. LIMITES AUX METHODES ET AUX DONNEES

ODDO BHF SCA obtient actuellement la majorité des données ESG utilisées auprès d'un seul fournisseur de données (MSCI ESG Research). Bien qu'il n'y ait pas de doutes fondamentaux sur la qualité des données fournies à cet égard, l'utilisation prédominante d'un seul fournisseur de données limite la couverture des données à l'univers des entreprises et des types d'instruments couverts par ces fournisseurs de données. En outre, les données ne sont pas disponibles pour certaines catégories d'instruments (tels que les produits dérivés). Sur la base des paramètres appliqués au produit financier, ODDO BHF SCA estime pour l'instant que les restrictions n'ont pas d'influence significative sur la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier sont remplies.

Cependant, ODDO BHF SCA ne peut pas garantir l'exactitude de l'évaluation des critères de durabilité par les fournisseurs de données qu'elle utilise ou l'exactitude et l'exhaustivité des données fournies par les fournisseurs de données dans leur ensemble. ODDO BHF SCA n'a pas non plus d'influence sur d'éventuelles perturbations dans l'analyse et la préparation de la recherche des données. En outre, tous les droits sur les données fournies par les fournisseurs de données appartiennent à ces derniers et ces fournisseurs de données n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des données fournies.

De plus, le manque de données mises à disposition par les entreprises ne nous permet pas, pour le moment, de communiquer sur l'alignement à la taxonomie des investissements. En raison de l'absence de données à ce stade, nous ne sommes pas non plus en mesure de déterminer la part des investissements consacrée aux activités transitoires et habilitantes.

À l'heure actuelle, il n'est pas possible d'évaluer dans quelle mesure les positions liées aux États contribuent à des activités économiques durables sur le plan environnemental, au regard du manque de données pertinentes.

Enfin, en raison de la qualité insuffisante des données, il n'est pas possible d'indiquer si les investissements réalisés sont conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris aux principes et aux droits fixés par les huit conventions fondamentales citées dans la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et par la Charte internationale des droits de l'homme.

10. DILIGENCE RAISONNABLE

Le contrôle préalable des instruments est essentiellement effectué par les gérants de portefeuille au moyen d'une analyse fondamentale et d'une analyse ESG, en tenant compte de toutes les restrictions d'investissement (en particulier celles relatives aux critères ESG comme expliqué ci-dessus). Les notations ESG sont également utilisées de manière significative pour atténuer les risques. En outre, le dialogue avec les entreprises contribue en permanence au processus de diligence raisonnable.

11. POLITIQUE D'ENGAGEMENT

La gestion sous mandat de ODDO BHF SCA n'exerce aucun droit d'actionnaire. Elle s'efforce de dialoguer avec les sociétés dans lesquelles les mandats investissent. Ces dialogues se déroulent notamment lors d'événements tels que des réunions d'analystes, ou des salons professionnels dédiés à la rencontre avec les

investisseurs. Les gérants participent également à des conférences. Ces réunions offrent l'occasion de rencontrer le management des sociétés, permettant ainsi aux gérants d'approfondir leurs réflexions et convictions, positives comme négatives, sur une entreprise, son management et par la même occasion sa gouvernance. Il n'y a pas de coopération avec d'autres actionnaires.

12. INDICE DE RÉFÉRENCE

Aucun indice n'est utilisé comme référence pour déterminer si toutes les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit sont atteintes. Toutefois, un indice est utilisé comme référence, notamment pour déterminer si l'objectif au niveau du portefeuille est atteint, à savoir que le portefeuille émet moins de CO2 que l'ensemble du marché (représenté par le iShares MSCI All Country World Index ETF). Des informations détaillées sur l'indice MSCI All Country World sont disponibles sur ce [lien](#).

